



Embajada de España
KINSHASA

POUR INTRODUIRE LA DEMANDE, IL EST IMPÉRATIF D'AVOIR AU PRÉALABLE UN RENDEZ-VOUS. PRIÈRE DONC D'ÉCRIRE UN COURRIER À **emb.kinshasa.vis@maec.es** DANS UN DÉLAI MINIMUM DE 1 MOIS AVANT LA DATE PRÉVUE DE DÉPART.

CONDITIONS VISAS LONG SÉJOUR MISSIONS RELIGIEUSES (FORMATION DANS LA COMMUNAUTÉ)

**PHOTOCOPIES
EN COULEUR**

1. Formulaire rempli et signé par l'intéressé.
2. Photo passeport récente: UNE.
3. Passeport avec une validité convenable à la durée du visa demandé 1
4. FRAIS ADMINISTRATIFS pour tout dépôt de dossier : **60,00 EUROS**.
5. Conditions supplémentaires:
 - Ordre de Mission de la Congrégation en RDC/RC. 1
 - Invitation originale de la Congrégation en Espagne indiquant la période de formation, le programme de la formation et la prise en charge éventuelle de l'intéressé(e). 1
 - Copie conforme (notaire) DNI / permis de résidence de la personne qui signe l'invitation ou la prise en charge. 1
 - Note Verbale de la Nonciature Apostolique en RDC/RC 1
 - Acreditation de la "Subdirección General de Relaciones con la Confesiones". 1
 - Extrait de casier judiciaire légalisé au Ministère des Affaires Etrangères de la RDC 1
6. Réservation du billet d'avion. 1
7. Certificat médical : prière de s'adresser à l'un des centres médicaux mentionnés: 1
 - Centre Médical de Kinshasa (ville).
 - Centre Médical de Monkole (Mont-Ngafula).
8. Assurance médicale pour la durée du séjour en Espagne (validité 3 mois). 1

N.B : Veuillez noter que la Police des Frontières peut systématiquement demander à tout détenteur d'un visa pour des missions religieuses les documents qui justifient le but du voyage.

Cette liste n'est pas exhaustive, l'Ambassade se réserve le droit d'exiger tout autre document qu'elle jugera nécessaire pour l'étude du dossier